

## Il s'agit de... (apprendre le Français)

Salut à tous ! Merci de me rejoindre pour cette nouvelle vidéo dans laquelle on va voir une expression française qui est très utile pour décrire quelque chose et il s'agit – vous l'avez compris – de l'expression « il s'agit de ». Attention ! Avant de commencer, la première chose à savoir, c'est que cette expression, elle n'a rien à voir avec le verbe « agir ». Le verbe « agir », ça veut dire « exercer une action, faire quelque chose ». On dit, par exemple : « Au lieu de parler, il faut agir. », [c'est-à-dire] au lieu de parler, il faut faire quelque chose et ce n'est absolument pas le sens qu'on utilise dans « il s'agit de ».

« Il s'agit » est toujours utilisé à la troisième personne du singulier au masculin. Donc, on dit : « Il s'agit d'un dessin = (c'est un dessin) ». On dit aussi : « Il s'agit d'une vidéo. » et pas : « Elle s'agit d'une vidéo. » On dit toujours « il s'agit », que la chose décrite soit masculin ou féminin : « Il s'agit d'une vidéo. »

« Il s'agit », ça veut tout simplement dire « il est question de, cela concerne, on parle de quelque chose. » Par exemple, quand Tom dit dans l'introduction : « Il s'agit d'un dessin de papa qui se repose. », eh bien, ça veut dire : « Il est question d'un dessin de papa qui se repose ; on parle d'un dessin de papa qui se repose. » Donc, c'est vraiment utilisé pour décrire une situation ou un objet.

Un autre exemple serait... Si je vous dis : « Je vais vous parler du plus grand problème rencontré par les gens qui veulent apprendre le français. Il s'agit du problème de blocage. » Il s'agit de, il est question, on parle de, cela concerne. Donc, si on veut poser une question, on dit : « De quoi s'agit-il ? » On peut, par exemple, dire : « De quel problème s'agit-il ? » et ça revient à poser la question : « De quoi est-il question ? De quoi parle-t-on ? Qu'est-ce que cela concerne ? » On dit « de quoi s'agit-il ? »

Dans l'introduction, Emma nous aide à conjuguer cette petite expression à l'imparfait puisqu'on l'utilise principalement à l'imparfait quand on veut parler au passé et Emma nous dit : « Il s'agissait. » Par exemple, si le téléphone sonne, moi, je réponds ; Céline vient me voir et elle me dit : « De quoi s'agissait-il ? » Ça veut dire : « De quoi était-il question dans ce coup de téléphone ? » Moi, je réponds : « Oh, il s'agissait d'une erreur. » Ça veut dire : « C'était une erreur, il était question d'une erreur, ça concernait une erreur, la personne a appelé par erreur. »

Encore une fois, on rencontre cette expression le plus souvent sous la forme « il s'agit » au présent et à l'imparfait « il s'agissait » pour parler dans le passé. Si vous faites attention, vous rencontrerez très souvent ce petit groupe de mots à l'oral en français ou à l'écrit, donc, faites bien attention à ne pas le confondre avec le verbe « agir », ça n'a rien à voir. J'espère que vous avez aimé cette petite vidéo.

Merci de nous avoir regardé et à très bientôt !

Retrouvez d'autres vidéos de ce type dans la série « T'as cinq minutes ? »

Dans cette série « T'as cinq minutes ? », il s'agit de vous expliquer une notion ou de parler d'un sujet lié à la francophonie en moins de cinq minutes. J'ai utilisé « il s'agit » !

Abonnez-vous à la chaîne YouTube pour ne rien manquer !